

Procès-verbal de la séance du Conseil municipal de Jussy du 16 octobre 2023

Présents

Exécutif :	Mme Anne-Françoise Morel MM. Philippe Othenin-Girard Stéphane Hostettler	Maire Adjoint Adjoint
Bureau du Conseil :	Mme Audrey Pion MM. Olivier Gros Christophe Mage	Présidente Vice-président Secrétaire
Conseillères municipales :	Mmes Sabine Chenevard, Catalina Kauz, Laura Mathil	
Conseillers municipaux :	MM. Jean-Marie Beaud, Yves Bobillier, Alain Magistra, Grégoire Stoky, Pascal Wegmuller	
Excusé-e-s/absent-e-s :	Mmes Anna Dumonthay, Susanne Roux-Stuber	
Procès-verbaliste :	Mme Emmanuelle Maia	

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 4 septembre 2023
2. Communications du bureau du Conseil municipal
3. Communications générales du Maire et des Adjoints
4. Rapports des présidents de commissions et de l'Exécutif
 - 4.1 Commission urbanisme du 3.10.2023
 - 4.2 Commissions sociales du 12.9.2023 et 10.10.2023
 - 4.3 Commission administration du 18.9.2023
5. Projet(s) de délibération, de motion et de résolution
6. Décision(s) de l'ACG
7. Proposition du Maire et des Adjoints
8. Propositions individuelles et questions
9. Divers

La Présidente ouvre la séance à 20h et salue le public.

C'est la dernière séance pour M. Philippe Othenin-Girard, à qui **la Présidente** adresse un immense merci de la part de l'ensemble du Conseil municipal pour tout ce qu'il a apporté à la commune et à ses autorités. Un apéritif qui lui sera dédié suivra la séance.

Aucune remarque n'étant formulée à propos de l'ordre du jour, celui-ci est considéré comme accepté.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 4 septembre 2023

Mme Catalina Kauz propose une correction, dont il est pris note.

Le procès-verbal de la séance du 4 septembre 2023 ainsi corrigé est approuvé à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

2. Communications du Bureau du Conseil municipal

La Présidente indique que le rapport Mobilitri pour les mois de juin et juillet 2023 a été déposé sur le CMNet, ainsi que le rapport administratif et financier 2022 ; tous les rapports depuis 2012 sont également à disposition.

M. Christophe Mage fait partie d'un groupe de travail pour l'amélioration du CMNet. Il a pris part à une séance, la semaine dernière, qui vise à travailler sur l'ergonomie, l'esthétique et la fonctionnalité du site. Ces modifications seront mises en place à partir du deuxième trimestre 2024 et, d'ici la fin de la législature, les élus jusserands devraient avoir un nouveau CMNet.

3. Communications générales du Maire et des Adjoints

Mme le Maire félicite M. Christophe Mage qui a obtenu son diplôme de cadre en administration communale. Ce diplôme, en quatre modules, représente de nombreuses heures de travail.

M. Christophe Mage est chaleureusement applaudi par l'ensemble du conseil.

La commune a reçu la décision du département des institutions et du numérique (DIN), datée du 26.9.2023 et approuvant la délibération du 15.5.2023 (approbation des comptes et des crédits budgétaires supplémentaires 2022).

L'arrêté du Conseil d'État du 4.10.2023 fixe au 3.3.2024 la date du premier tour de l'élection complémentaire d'un-e adjoint-e au Maire suite à la démission de M. Philippe Othenin-Girard. Un tous-ménages a été distribué ce jour dans les boîtes aux lettres afin d'expliquer aux habitants le déroulement de cette élection complémentaire ; ce tous-ménages figure aussi sur le site internet de la commune. Le délai de dépôt des listes, qui sont à disposition depuis une semaine, est fixé au 6.11.2023 avant 12h pour le premier tour.

La statistique des contrôles radars effectués sur la route du Petit-Lullier entre le 7 et le 29.8.2023 fait apparaître un taux de 26,7 % d'infractions. Tous les usagers en infraction ont été mis au bénéfice d'une amende d'ordre (AO). Ce taux étant supérieur aux moyennes cantonales, les contrôles se poursuivront en fonction des possibilités de la brigade routière.

Suite à l'annonce de location de la villa route de Jussy 338, la commune a reçu à ce jour cinq dossiers qui seront étudiés. La grille des critères d'attribution est proche de celle de la Fondation de la Commune de Jussy pour le logement. La décision sera prise cette semaine encore.

Les communes de Seymaz-Région ont pris la décision, le 11.9.2023, de ne pas intégrer les communes d'Anières et de Corsier au groupe des gardes ruraux. Le budget 2024 sera augmenté à 1,3 EPT (130 %) ; toutes les communes ont adhéré à cette augmentation. Le budget 2024 sera présenté au conseil lors de sa prochaine séance.

À la demande des communes, les gardes ruraux mèneront une campagne anti-déjections canines. De petits panneaux, portant le slogan « les crottes c'est dans le sac », seront plantés

à côté de chaque sac à crottes jeté dans les champs.

M. Jean-Marie Beaud relève que Vandœuvres avait tenté cette expérience ; cela n'a pas fonctionné.

Mme le Maire indique que le réseau agroenvironnemental Jussy-Presinge-Puplinge est en déficit. Les cotisations par ha seront augmentées. La commune, qui avait financé ce réseau à hauteur de Fr. 6'000.- en 2015, a accepté de renouveler son soutien compte tenu du gros travail effectué par les intéressés.

M. Philippe Othenin-Girard ajoute qu'il s'agit de différentes mesures de bords de champs (bandes de compensation biologique, manières de travailler, etc.). Les agriculteurs qui adhèrent au cahier de contraintes sont recensés et les résultats évalués (réapparition de certaines espèces, notamment oiseaux et insectes). Cela leur demande de gros efforts et ils doivent même mettre de leur poche des cotisations par ha.

La commune ne voulait pas qu'il y ait en sus un déficit prévisionnel à leurs frais. Le comité doit aussi être réorganisé, conclut **Mme le Maire**.

Mme le Maire et M. Pascal Wegmuller ont été invités à rejoindre le jury concernant le projet architectural d'extension du centre horticole de Lullier. La première séance a été fixée au 6.11.2023 et les projets seront présentés en juillet 2024.

Les inscriptions 2023-2024 au restaurant scolaire sont stables (85 inscriptions, dont 18 hors commune). La question commence à se poser concernant les enfants hors commune. La gestion des débiteurs du GIAP n'est pas efficace, car les impayés sont à la charge de la commune où se trouve le restaurant scolaire, et non la commune de résidence des parents.

Le nouveau logo de la commune validé lors de la précédente séance du conseil sera présenté à la population via un tous-ménages.

M. Philippe Othenin-Girard annonce tout d'abord les dernières autorisations de construire.

– M 328568/1 : route des Beillans 33 – M. Marc Schenevey – démolition d'un garage. *Préavis favorable.*

– DD 328366/1 : route des Beillans 33 – M. Marc Schenevey – agrandissement et transformation d'une maison villageoise, installation d'une PAC, sondes géothermiques, construction d'un couvert à voitures. *Préavis favorable sous conditions.*

– DD 328458/1 : chemin de La-Mollette 18 – M. Arthur Martin Nobs – remplacement d'une chaudière à mazout par une PAC air/eau en toiture. *Préavis favorable sous conditions.*

– DD 328262/1 : chemin de Sionnet 57 – M. Pierre Henri Schild – remplacement du système de chauffage existant (électrique) par une sonde géothermique et pompe à chaleur. *Préavis favorable sous conditions.*

M. Philippe Othenin-Girard fait un bref point de situation sur différents dossiers en cours qui ont aussi été évoqués avec la commission Urbanisme. Extension du local des pompiers : la demande d'autorisation préalable a été déposée. Extension de l'école des Beillans : les négociations se poursuivent. Le service de l'urbanisme a fait des propositions quelque peu différentes que celles sur lesquelles la commune travaillait, jusque-là. Aménagement des parcelles 1370, 120 & 121 : l'étude préliminaire du bureau Urbaplan est attendue en novembre. Mobilitri : la période-test de trois ans échoit le 31.10.2023. Les 11 communes ont négocié un nouveau contrat temporaire d'une année afin de leur permettre d'organiser sereinement un appel d'offres (AIMP) pour une solution pérenne qui répondrait aux exigences, des améliorations étant nécessaires. Circulation : les arrêtés relatifs à l'interdiction du stationnement le long de la route de Château-L'Évêque et au marquage d'une bande jaune le long de la route du Petit-Lullier ont été rédigés ; l'enquête publique est en cours. Modification sur la ligne 32 du bus : des séances ont eu lieu avec l'État et les TPG. Le bus rebrousse à la douane de Monniaz, et plus au chemin de la Monniasse, ce qui impliquera un déplacement des arrêts. La commune demandera à l'OCT de réaliser une

passerelle entre la douane et le chemin de la Monniasse, cette traversée étant très dangereuse pour les piétons. Pistes cyclables à travers bois entre Monniaz et la Maison des Bois : l'itinéraire a été validé, l'OCT a donné son accord et des négociations sont en cours avec le service des forêts pour des raisons de réglementation interne, les cyclomoteurs (et donc les vélos électriques 45 km/h) étant en principe interdits en forêt. Le revêtement actuel est d'excellente qualité pour les vélos d'usage courant.

M. Stéphane Hostettler annonce que, selon le dernier rapport trimestriel, aucun Jusserand n'a fréquenté Trois-Chêne Emploi entre janvier et septembre 2023.

Le rallye des sociétés s'est soldé sur un excédent de charges de Fr. 2'460,48 (un éventuel bénéfice aurait été réparti équitablement entre les sociétés participantes). Lors du cartel des sociétés du 5.10.2023, les présidents présents ont souhaité une édition 2024 dont la date a été fixée au 31.8.2024.

Le centre horticole de Lullier fêtera, en 2024, sa 50^e année de présence sur la commune de Jussy. Quatre manifestations ponctueront les quatre saisons (la première avec un spectacle sur-mesure et sur plusieurs jours d'Antigel ; la manifestation officielle avec les autorités surviendra à l'automne).

4. Rapports des présidents de commissions et de l'Exécutif

4.1 Commission urbanisme du 3.10.2023

M. Pascal Wegmuller résume les différents dossiers traités lors de la dernière séance de la commission, sachant que le PV sera disponible dans le courant de la semaine.

– Budget 2024 : des précisions ont été apportées par M. Philippe Othenin-Girard sur différents postes, notamment les travaux à l'école ou l'acquisition de machines. Ce projet de budget sera finalisé avant la présentation au conseil.

– Routes et circulation : M. Philippe Othenin-Girard a évoqué sous le point 3 la question du bus 32.

– Petit-Sionnet : les doléances d'un habitant du hameau ont été étudiées par les commissaires. De nombreux pendulaires couperaient par le Petit-Sionnet pour éviter la route de Compois. La commission a évoqué l'idée d'installer des radars pédagogiques pour compter les véhicules et relever les vitesses afin d'avoir une idée plus précise de la situation. De plus, le stationnement sauvage pose des problèmes de visibilité et d'accès aux parcelles. La commission a proposé le même type d'arrêté que sur la route de Château-L'Évêque, à savoir le marquage d'une ligne et une interdiction de stationnement, ce qui nécessite un vote de principe du Conseil municipal.

M. Philippe Othenin-Girard ajoute que ce chemin est relativement large sur le premier tronçon, puis se resserre à cause du goulet, juste après le panneau 30 km/h. C'est là que le stationnement sauvage pose problème.

Mme le Maire indique que l'Exécutif a débattu de ce dossier ce matin ; le stationnement devrait être autorisé sur le premier tronçon (visiteurs, entreprises) et interdit sur la partie goulet.

M. Pascal Wegmuller explique qu'une interdiction de stationner aurait du sens sur cette partie, le stationnement gênant fortement la visibilité, ce qui est dangereux.

La Présidente propose un vote de principe.

À la majorité (7 voix pour, 2 abstentions), le Conseil municipal préavis favorablement l'instauration d'une interdiction de stationner pour la partie goulet du Petit-Sionnet.

– Tests de marquages sur la route de Lullier entre le pont et le hameau des Pausas-Basses : le Conseil municipal a reçu la communication de M. Christophe Mage.

– La commission a aussi évoqué l'idée de créer une place PMR à proximité de l'école et de la salle de gym. Des propositions seront soumises à la commission.

– La commission recevra les représentants de l'association des intérêts de Jussy le 7.11.2023 à 19h. **Mme le Maire** représentera l'Exécutif.

– M. Philippe Othenin-Girard a informé la commission qu'une séance sur la mobilité transfrontalière serait programmée en décembre. Et M. Pierre Maudet rencontrera l'Exécutif le 22.1.2024 afin d'évoquer les problèmes de mobilité.

– La commission a de nouveau évoqué la question de l'éclairage du temple et a préavisé favorablement un investissement d'environ Fr. 30'000.- sur le budget 2024. Les commissaires jugent cette mise aux normes importante, le temple représentant 80 % de la consommation des éclairages publics de la commune. L'économie sur la consommation et les subventions SIG Eco21 permettraient d'amortir en 15 ans ces éclairages dix fois moins énergivores (la consommation actuelle représente l'électricité pour une villa).

M. Philippe Othenin-Girard ajoute qu'un nouveau tableau électrique sera installé cette année dans le temple ; la commune pourra ainsi reprendre la main sur les horaires d'éclairage.

– 338, route de Jussy : la commune a connu quelques soucis avec l'entreprise de maçonnerie, qui ne respectait pas vraiment ses engagements. La villa sera normalement relouée le 1.11.2023.

– Parcelle des Prés-Macherets : l'État de Genève sollicite une participation communale à hauteur de Fr. 18'000.- pour l'étude visant à réaménager la parcelle qui permet d'accueillir les centres aérés de la Ville de Genève pour les enfants. La commission n'est pas entrée en matière, pour l'instant.

M. Philippe Othenin-Girard précise que les commissaires ont été frappés par le coût démesuré de cette étude. La commune serait en revanche assez favorable à participer, même symboliquement, à la construction.

Mme Sabine Chenevard demande s'il ne serait pas possible de prioriser des places aux centres aérés pour les petits Jusserands contre une participation de la commune.

M. Philippe Othenin-Girard explique que l'État souhaite mettre en place des lieux pour l'ensemble des maisons de quartier, l'été et les mercredis, avec d'autres moments ouverts au public.

– Les travaux concernant la piste cyclable sur la route de Jussy devraient redémarrer, bien qu'aucune date n'ait été communiquée à la commune.

– **M. Pascal Wegmuller** remercie, au nom de la commission, M. Philippe Othenin-Girard pour tout le travail effectué depuis le début de la législature et lui souhaite une belle et sereine retraite de ses activités municipales.

4.2 Commissions sociales du 12.9.2023 et 10.10.2023

Mme Catalina Kauz évoque les points traités par la commission lors de sa séance du 12.9.2023.

– Promotions scolaires (débriefing) : l'apéritif communal était un peu trop long et le manège malheureusement en panne (l'électricien l'a contrôlé le lendemain, tout était pourtant en ordre). La commission cherche déjà une fanfare pour l'édition 2024. Et certains manèges nécessiteraient une surveillance privée (sociétés communales ?).

– 1^{er} août : la marche a été très appréciée. Des personnes viennent de très loin, car elles trouvent que Jussy est une commune très active et très intéressante.

Mme le Maire rappelle qu'historiquement, l'Exécutif choisissait l'orateur ; des contacts ont été pris pour le 1^{er} août 2024.

Mme Catalina Kauz ajoute que le spectacle de Lumen a été très apprécié, bien qu'un peu

long. La sonorisation était insuffisante ; la commission a évoqué l'idée de rapprocher la partie officielle de la tente, afin que le public puisse rester assis. Les coordonnées d'une société qui organise des spectacles de drones ont été transmises à Mme Vuadens.

- Budget 2024 : la commission a passé en revue les modifications et fait quelques ajustements sur son projet de budget.
- Repas des aînés le 21.11.2023 : les convives sont attendus dès 18h30. 1-2 cornemuse(s) et 1 tambour sont en principe annoncés. La commission attendait le devis pour la décoration.
- Promotions citoyennes du 13.10.2023.
- Noël communal (19.12.2023) : les enfants chanteront dans le temple.

M. Philippe Othenin-Girard confirme que les travaux de modification des façades seront en principe terminés fin octobre.

Mme Catalina Kautz indique que la commission a aussi évoqué l'idée d'un tous-ménages spécial Noël (fenêtres de l'Avent et marché de Noël), car cette information n'était pas assez mise en valeur lors du dernier tous-ménages.

- Divers : Pro Senectute a développé un programme de formation ; la commission trouverait utile de présenter les directives anticipées aux aînés de la commune. Les Samas'Kids auront lieu le 25.11.2023. Les manifestations 2024 ont été programmées. La commission, qui avait proposé cette année une soirée de prévention sur la pédopornographie, souhaiterait organiser en 2024 une soirée sur le harcèlement scolaire ; des contacts ont d'ores et déjà été pris. GIAP : certains parents éprouvent des difficultés à déposer leur enfant à l'école à 8h. La commission a évoqué la possibilité d'instaurer un accueil parascolaire à 7h30. Cette solution impliquerait une grosse organisation et un surcoût important. Il faudrait un minimum de 20 parents intéressés par ce système.

Mme le Maire explique que la Mairie n'a reçu aucun retour officiel. L'association des parents d'élèves pourrait relayer d'éventuelles préoccupations. Et le surcoût engendré sera à déterminer, car le parascolaire n'est pas ouvert, le matin.

- Aide humanitaire : les éventuels appels aux dons d'habitants pourraient être relayés sur l'application de Jussy.

Mme le Maire indique que ces informations sont à transmettre au secrétariat.

Puis **Mme Catalina Kautz** résume les points à l'ordre du jour de la séance du 10.11.2023 :

- Sortie des jeunes du 30.9.2023 : la sortie des 37 jeunes et 5 accompagnants s'est bien passée, hormis un langage quelque peu châtré. Certaines jeunes se sont fait reprendre par les maîtres nageurs ou ont laissé les tables très sales, après le repas en commun. La commission envisage à l'avenir de distribuer des bons aux plus grands pour se restaurer.
- Mme Catalina Kautz** remercie vivement M. Jean-Marie Beaud et Mme Laura Mathil d'avoir accompagné la commission pour cette sortie. L'année prochaine, les jeunes devront impérativement se munir de leur carte d'identité.
- Promotions citoyennes : 5 élus ont accompagné les 7 jeunes inscrits pour le repas, le 13.10.2023. 3 sont restés pour la soirée.
- Repas des aînés : le menu (thème l'Écosse) est finalisé. Le devis pour la décoration s'élève à presque Fr. 3'000.- ; la commission a rendu un préavis favorable, le budget étant suffisant. Le cachet des musiciens est de Fr. 450.-. La commission a renoncé à l'idée de louer des kilts. Les invitations seront prochainement envoyées ; cette année, la commune compte 8 retraités supplémentaires.
- Noël communal : l'éclairage de la place serait à revoir ; l'année dernière, les lumières étaient trop froides. La commission, qui souhaiterait des décorations de tables plus festives, cherche un petit traîneau. Le choix des boissons et nourritures a été finalisé. La commission aimerait emprunter quelques tonneaux au château à installer parmi les mange-debout, et prévoir des bancs pour les aînés. Les pères Noël et Fouettard seront réservés et la

sonorisation devrait être améliorée. La première fenêtre de l'Avent, à savoir celle de la Mairie, est programmée au 1.12.2023 ; la commune a reçu deux autres inscriptions.

– Sortie 2024 du Conseil municipal : la commission, qui a étudié diverses idées, propose un week-end en Bourgogne (rallye en 2CV dans les vignobles, sortie sans les conjoints, budget de Fr. 10'000.-).

La Présidente suggère un vote de principe :

À l'unanimité (9 voix), le Conseil municipal valide la proposition de sortie 2024 du Conseil municipal.

M. Christophe Mage inscrira une charge de Fr. 10'000.- au projet de budget 2024.

– Mme Sabine Chenevard a fait un retour sur la petite enfance. Pour rappel, la crèche propose 55 places en 2024. La subvention communale s'élève à Fr. 28'885.-/place (coût d'une place : Fr. 46'383.-).

Mme Sabine Chenevard ajoute que le prix de la place, corrélé au nombre de places, est en diminution.

Mme Catalina Kauz indique que la crèche a changé de prestataire pour les repas. Pour 2023/2024, Jussy dispose de 14,5 places (13,43 utilisées) ; le groupe des petits est complet, au contraire des grands où il reste encore quelques places. Dans le cadre de la sécurité au travail, et suite à la demande de l'OCIRT, un projet de 2^e observatoire a été mis sur pied. Les collaborateurs doivent fournir régulièrement un extrait de casier judiciaire. Le 2^e observatoire a présenté ses actions lors de la séance du conseil du 21.8.2023, qui a donné son accord. L'adjointe de la crèche suivra cette formation (une ligne budgétaire est prévue pour les formations).

– Communes-Ecole : la nouvelle directrice, Mme Elsa Barras, a pris ses fonctions au collège de Bois-Caran. Pour 2022/2023, le bilan table sur un résultat excédentaire de Fr. 20'000.-. Après les pertes dues au Covid-19, la situation est en train de se redresser (la répartition des élèves a été envoyée à l'ensemble des communes). Le nouveau programme est accessible par QR Code (Fr. 14'000.- de coûts). Les habitants ont désormais la possibilité de suivre gratuitement un cours d'essai ; cette solution remplacera une partie des portes ouvertes. Et il est possible de s'inscrire sur une liste d'attente en cas de cours complet.

– Samas'Kids : ils auront lieu le 25.11.2023 (40 participants).

– Le Bonhomme d'Hiver sera repris par la nouvelle enseignante d'arts appliqués.

– La commune offre une subvention de Fr. 150.-/abonnement TPG. Après discussion, la commission souhaiterait augmenter ladite subvention à Fr. 200.- pour tous.

Mme le Maire rappelle que la commune alloue déjà des subventions supérieures à de nombreuses communes. M. Christophe Mage a inscrit au projet de budget 2024 une subvention de Fr. 200.-/abonnement TPG afin de répondre à la demande de la commission.

– La commission a pris note du souhait des sociétés de reconduire le rallye en 2024.

– La commission a étudié des offres de cinémas en plein air et devrait sans doute choisir la moins coûteuse.

– La commission a pris note de la proposition d'agrémenter le petit-déjeuner des aînés avec des flashs infos (prévention) du Dr Béné qui anime déjà des mini-conférences à Meinier. À ce propos, **Mme Catalina Kauz** relaie la proposition d'un habitant de renommer ceux-ci en « pauses café ».

– La prochaine séance est fixée au 7.11.2023 à 20h.

4.4 Commission administration du 18.9.2023

M. Olivier Gros évoque les points traités par la commission.

– Budget 2024 : les commissaires ont posé toutes leurs questions, auxquelles Mme le Maire et M. Christophe Mage ont répondu de façon claire et complète. La commission était très satisfaite. L'Exécutif transmettra l'indexation de la grille salariale des employés communaux. La légère diminution des charges salariale est due à des réductions de taux d'activités. Parmi les différences notables entre le budget 2023 et le budget 2024 : nouveau SCI (Optimiso), diminution importante des loyers de fermage (arrêt de la location de Swisscom de la centrale téléphonique), très légère augmentation de la police municipale (aucun changement pour Jussy), gardes ruraux (les charges sont compensées par la refacturation aux autres communes), service du feu (deux bornes hydrantes chaque année), sapeurs-pompiers (deux équipements), acquisition d'un simulateur d'incendie à gaz (implique notamment de ne plus utiliser de mazout pour les exercices). En dépit de la suppression de la TPC, les revenus 2024 de l'impôt sur les personnes morales sont en hausse.

Mme le Maire précise que la commune sera avantagée par la péréquation. Les dernières estimations des rentrées fiscales n'ont pas encore été transmises. Elles seront intégrées au projet de budget 2024 qui sera présenté lors de la prochaine séance du conseil qui pourra renvoyer celui-ci pour étude à la commission.

– Projet de signalétique : la commission étudie une signalétique harmonisée pour toutes les entreprises jusserandes, certaines ayant mis en place des signalétiques non conformes à la législation. Ce sujet sera encore évoqué lors de la prochaine séance, avec un retour sur les coûts induits.

5. Projet(s) de délibérations, de motions et de résolutions

Néant.

6. Décision(s) de l'ACG

Néant.

7. Proposition du Maire et des Adjoints

Néant.

8. Propositions individuelles et questions

Sur une question de **Mme Laura Mathil** concernant les aspects organisationnels des prochaines séances de commissions, **Mme le Maire** ne sait pas encore si le Conseil d'État nommera un administrateur provisoire. Dans ce cas, cette personne assisterait aux séances des commissions Urbanisme, Agriculture et PDCom. Ou, dans le cas contraire, elle-même. M. Pasquale Bartolo continuera de toute façon à avancer sur les dossiers en cours.

M. Jean-Marie Beaud souhaiterait que les gardes ruraux amendent davantage les contrevenants stationnés en bord de champ.

9. Divers

La Présidente propose de procéder à l'élection des nouveaux Président-e et Vice-président-e du bureau de vote pour l'année 2024. Mmes Susanne Roux-Stubert et Anna Dumonthay ont fait acte de candidature, la première pour la présidence, la seconde pour la vice-présidence.

Mme Audrey Pion se présente en tant que suppléante de la présidence, et **M. Jean-Marie Beaud** comme suppléant de la vice-présidence.

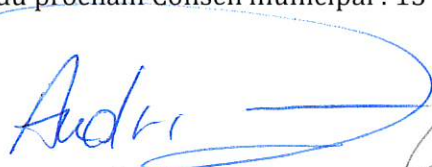
Les précités sont élus en bloc, sur acclamations.

Mme le Maire remercie encore M. Philippe Othenin-Girard pour son soutien, sa présence, et tout le travail réalisé durant ces années au sein de l'Exécutif. Elle est vraiment désolée qu'une partie de la population l'ait découragé à ce point-là et le remercie encore une fois pour son énorme travail.

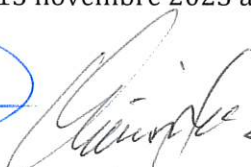
M. Philippe Othenin-Girard, qui est chaleureusement applaudi, regrette que sa démission complexifie le travail des autorités politiques et de l'administration. Ces 12 années passées au service de la commune ont été très riches ; il a appris énormément de choses et vécu des moments extraordinaires. Jussy est un endroit magnifique pour lequel tout le monde a raison de s'investir et de s'impliquer. Mme le Maire a fait un travail considérable d'organisation et de mises en place structurelles pour que l'administration fonctionne au mieux. Car les temps ont changé et une commune ne se gère plus comme avant. Au-delà du plaisir qu'il a eu à collaborer avec tous, **M. Philippe Othenin-Girard** tient à souligner l'importance du travail de M. Pasquale Bartolo, qui se consacre corps et âme à la commune. Il a une conscience professionnelle et une dévotion absolue pour Jussy, ce qui est vraiment précieux. Si l'on mesurait le nombre de dossiers que l'intéressé a fait avancer, sans compter les coûts de mandataires externes évités grâce à lui, on serait stupéfait. Il tenait donc à lui rendre cet hommage pour sa dernière séance.

L'ensemble du conseil remercie et applaudit chaleureusement M. Philippe Othenin-Girard.

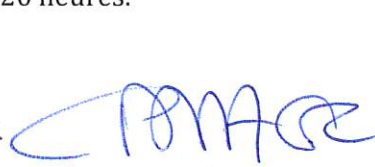
Date du prochain Conseil municipal : 13 novembre 2023 à 20 heures.



La Présidente :
Audrey Pion



Le Vice-président :
Olivier Gros



Le Secrétaire :
Christophe Mage

Séance levée à : 21h15.